

L'équipe pluriprofessionnelle

Cheffe de Pôle :
Docteur Sophie DUPEYRON

Médecin Coordonnateur des Services Filières:
Docteur Ugo PACE

Médecin responsable de la structure :
Docteur Benjamin NAEPELS

Cadre de Santé
et Collaborateur du Chef de Pôle :
Geoffrey MILET

Pédopsychiatre
Cadre de santé
Psychomotricienne
Diététicienne

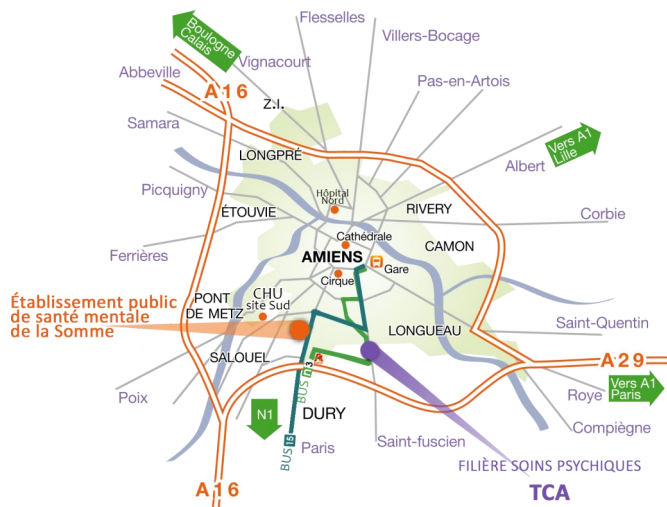
Infirmières dont une musicothérapeute
Art-thérapeute
Assistante Médico-Administrative
Agent des Services Hospitaliers






Filière Soins Psychiques TCA

7 Avenue du Danemark
Immeuble Le Romanée
80000 AMIENS

tél. : 03.22.22.30.20



accès via le réseau des bus AMETIS d'Amiens-Métropole :

-  **Ligne 15**
 **Gare du Nord - Dury arrêt "Pinel"**
- N3**
 **Promenade - Cc Amiens Sud
arrêt "Grèce"**

**Horaires
de
l'unité**

du lundi au vendredi :
de 9h à 16h



Établissement public
de santé mentale
de la Somme

Établissement public de santé mentale
de la Somme
Siège : Hôpital Philippe Pinel
route de Paris ■ CS 74410 ■ 80044 AMIENS CEDEX I
T. : 03.22.53.46.46 | fax : 03.22.95.41.15
www.epsm-somme.fr



Établissement public
de santé mentale
de la Somme

Pôle de Pédopsychiatrie

Services des Filières

Cheffe de Pôle : Docteur Sophie DUPEYRON

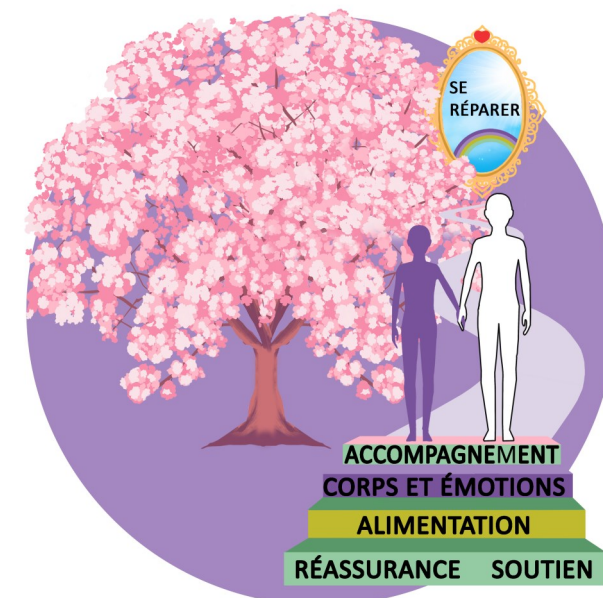
Médecin Responsable de l'unité : Docteur Benjamin NAEPELS

Cadre santé et collaborateur de la cheffe de pôle :
Geoffrey MILET

Cadre de santé de l'unité : Pierre-Antoine JOLIVEAU

FILIÈRE SOINS PSYCHIQUES TCA*

*Troubles des Conduites Alimentaires



7 Avenue du Danemark ■ immeuble Le Romanée ■ 80000 AMIENS
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 16h

Tél. : 03.22.22.30.20

LA FILIÈRE DE SOINS PSYCHIQUES

TCA

est une unité de soins spécialisés dédiée à la prise en charge des adolescents et jeunes adultes de 12 à 21 ans souffrant de troubles des conduites alimentaires (TCA).

MODALITÉS D'ADMISSION

1 VOTRE DEMANDE



La famille ou le patient (si majeur) contacte l'équipe de manière spontanée ou sur ordonnance médicale.

2 DE QUELLE MANIÈRE



En contactant le secrétariat de l'unité
T. : 03 22 22 30 20
sec.cattp.ado@epsm-somme.fr

3 ÉVALUATION



Étude de la demande par l'équipe, rendez-vous d'évaluation, puis orientation et/ou prise en charge.

4 ORIENTATION



Suite à l'évaluation par équipe, indication d'une prise en charge en ambulatoire ou en hôpital de jour. Si l'état clinique ne correspond pas aux indications de l'unité, réorientation vers les partenaires extérieurs.

LES SOINS

L'équipe propose une première évaluation puis met en place un **projet de soins individualisé** qui sera réévalué tout au long de la prise en charge :

EN AMBULATOIRE

prise en charge individuelle avec l'un des professionnels de l'unité

EN HÔPITAL DE JOUR

accueil en petit groupe avec un accompagnement soignant ; médiation thérapeutique ; repas thérapeutique, entretiens individuels...

OBJECTIFS :

- ▶ travail sur les émotions,
- ▶ la socialisation,
- ▶ le rapport à l'alimentation,
- ▶ le rapport au corps,
- ▶ le rapport à l'estime de soi



LES INDICATIONS DE PRISE EN CHARGE

PATHOLOGIES TRAITÉES :

- ▶ Anorexie mentale
- ▶ Hyperphagie
- ▶ Boulimie
- ▶ TCA non spécifiés

AMBULATOIRE

Quand l'état de santé nécessite des soins psychiques, diététiques ou psycho corporels. Pour des jeunes dont l'état clinique (somatique et psychiatrique) est stable avec obligation de suivi somatique (médecin traitant ou pédiatre) en parallèle de la prise en charge psychique. Hors situations d'urgence.

HÔPITAL DE JOUR

Étape intermédiaire entre les soins ambulatoires et l'hospitalisation complète. Pour les jeunes dont l'état de santé nécessite des soins intensifs. Permet également de préparer une hospitalisation à temps complet ou de consolider une prise en charge pour les patients sortant d'hospitalisation complète. La prise en charge en hôpital de jour s'articule avec les partenaires de l'académie nationale pour définir un emploi du temps adapté.